Conseil Communal du 21 mars 2020

Présents :

M. Bairin, Bourgmestre
MM. Legrand, Henriet et Maret, Echevins
MM. Margrève, Xhurdebise, Piette, Gustin et Godefroid, Conseillers
Mme Lignoul, Présidente du CPAS
Mme Close, Directrice générale a.i.
Excusée : Mme Roumez

Ordre du jour

Le Bourgmestre ouvre la séance à 11h00

Séance Publique :

1/ Convocation du conseil en urgence. Décision.
Le Conseil,
A l'unanimité, ACCEPTE l'urgence pour les deux séances du Conseil communal du 21/03/2020.

2/ Avenant au pacte de majorité. Adoption.
Le Conseil,
A l'unanimité, ADOPTE l'avenant au pacte de majorité tel qu'il suit :
Bourgmestre : Francis BAIRIN
Echevins : 1. Claude LEGRAND
2. Pascal HENRIET
3. Patrice XHURDEBISE
Présidente du CPAS : Anne LIGNOUL
CHARGE le Collège de l'exécution de la présente.

3/ Prestation de serment du nouvel Echevin.
Le Conseil,
DECLARE que les pouvoirs de l'échevin M. Xhurdebise Patrice sont validés.
Le Bourgmestre l'invite à prêter serment entre ses mains, conformément à l'article L1126-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et dont le texte suit : **« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge. »**
M. Xhurdebise Patrice, échevin, est dès lors déclaré installé dans sa fonction.
Le Président lui remet le signe distinctif (écharpe).

Le Bourgmestre clôt la séance à 11h07.

Par le Conseil,

La Directrice générale a.i., Le Bourgmestre,

V. Close F. Bairin

Conseil Communal du 21 mars 2020

Présents :

M. Bairin, Bourgmestre
MM. Legrand, Henriet et Xhurdebise, Echevins
MM. Margrève, Piette, Maret, Gustin et Godefroid, Conseillers
Mme Lignoul, Présidente du CPAS
Mme Close, Directrice générale a.i.
Excusée : Mme Roumez

Ordre du jour

Le Bourgmestre ouvre la séance à 11h10

Séance Publique :

1/ Procès-verbal de la séance publique du 25/02/2020. Approbation.
Le Conseil,
Par 10 voix pour et 1 abstention (Maret) :
APPROUVE le procès-verbal de la séance publique du 25/02/2020.

2/ Désignation d'un nouveau conseiller de l'action sociale.
Le Conseil,
A l'unanimité :
PROCEDE à l'élection de plein droit du nouveau conseiller de l'action sociale en fonction de l'acte de présentation, à savoir M. Jacques Servais.
Le président proclame immédiatement le résultat de l'élection.
Le dossier de l'élection des membres du Conseil de l'action sociale sera transmis sans délai au Ministre wallon des affaires intérieures aux fins de tutelle générale obligatoire en vertu de l'article L3122-2,8° du Code de la Démocratie locale de la Décentralisation.

3/ Commission Communale de l'Accueil. Désignation d'un nouveau membre. Décisions.
Le Conseil,
A l'unanimité :
DESIGNE, jusqu'au 31/12/2024, M. Xhurdebise en tant que remplaçant de Mme Maret.
PREND ACTE du fait que M. Xhurdebise est président de droit.
CONFIRME la désignation de ses représentants ainsi qu'il suit :

- Membre effectif : Xhurdebise Patrice suppléant : Bairin Francis
- Membre effectif : Lignoul Anne suppléant : Henriet Pascal
- Membre effectif : Margrève Victorine suppléant : Piette Francis

CHARGE le Collège communal de l'exécution de la présente.

4/ ASBL Royal Syndicat d'Initiative de Trois-Ponts. Désignation d'un nouveau membre. Décisions.
Le Conseil,
A l'unanimité :
DESIGNE, jusqu'au 31/12/2024, M. Patrice Xhurdebise en tant que remplaçant de Mme Maret.
PROPOSE sa candidature en tant que membre du Conseil d'administration.
CHARGE le Collège communal de l'exécution de la présente et au besoin de communiquer, aux membres désignés, les convocations et autres documents utiles pour chaque assemblée.
INFORME l'ASBL Royal Syndicat d'Initiative de Trois-Ponts pour suite utile (Assemblée générale, actualisation au M.B.).

5/ ASBL Maison du Tourisme de la Haute Ardenne. Désignation d'un nouveau membre. Décisions.

Le Conseil,
A l'unanimité :
DESIGNE, jusqu'au 31/12/2024, M. Patrice Xhurdebise en tant que remplaçant de Mme Maret.
PROPOSE la candidature de M. Patrice Xhurdebise en tant qu'administrateur communal.
CHARGE le Collège communal de l'exécution de la présente et au besoin de communiquer, aux membres désignés, les convocations et autres documents utiles pour chaque assemblée.
INFORME l'Asbl Maison du Tourisme de la Haute Ardenne pour suite utile (Assemblée générale, Conseil d'administration).

6/ ASBL Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Désignation d'un nouveau membre. Décisions.

Le Conseil,
A l'unanimité :
DESIGNE, jusqu'au 31/12/2024, la délégation communale suivante au sein de l'asbl précitée : M. Patrice Xhurdebise, représentant de la majorité et CONFIRME M. Francis Piette en tant que représentant de la minorité.
Ces délégués auront mission de représenter la commune de Trois-Ponts, de prendre part à toute délibération et voter au nom de la commune toute décision se rapportant à l'objet social de l'organisme pour lequel ils sont désignés.
CHARGE le Collège communal de l'exécution de la présente et au besoin de communiquer, aux membres désignés, les convocations et autres documents utiles pour chaque assemblée.
INFORME l'Asbl Fédération du Tourisme de la Province de Liège (Assemblée générale).

7/ ASBL Centre culturel de Stavelot Trois-Ponts. Désignation d'un nouveau membre. Décisions.

Le Conseil,
A l'unanimité :
DESIGNE, jusqu'au 31/12/2024, M. Patrice Xhurdebise en tant que remplaçant de Mme Maret.
PROPOSE sa candidature en tant qu'administrateur;
CONFIRME la délégation communale suivante au sein de l'asbl précitée : M. Xhurdebise Patrice, représentant de la majorité et M. Piette Francis, représentant de la minorité.
Ces délégués auront mission de représenter la commune de Trois-Ponts, de prendre part à toute délibération et voter au nom de la commune toute décision se rapportant à l'objet social de l'organisme pour lequel ils sont désignés.
CHARGE le Collège communal de l'exécution de la présente, au besoin de communiquer, aux membres désignés, les convocations et autres documents utiles pour chaque assemblée et d'informer sans tarder l'asbl Centre culturel de Stavelot Trois-Ponts (Assemblée générale et Conseil d'administration).

Le Bourgmestre clôt la séance à 11h40

Par le Conseil,

La Directrice générale a.i., Le Bourgmestre,

V. Close F. Bairin